



**HAL**  
open science

## Femmes et espace public : entre épreuves et résistances

Johanna Dagorn, Arnaud Alessandrin

► **To cite this version:**

Johanna Dagorn, Arnaud Alessandrin. Femmes et espace public : entre épreuves et résistances. Hommes & libertés, 2017, FEMMES VIOLENCES ET INEGALITES, 177, pp.46-49. hal-01519493

**HAL Id: hal-01519493**

**<https://hal.science/hal-01519493v1>**

Submitted on 8 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Femmes et espace public : entre épreuves et résistances

*Les femmes n'investissent pas les sphères publiques de la même manière que les hommes. Une grande enquête menée dernièrement sur le harcèlement dans les déplacements des femmes dans la ville – celle de Bordeaux en l'espèce – montre les effets des violences de genre sur les inégalités femmes-hommes.*

**Johanna DAGORN, docteure en sciences de l'éducation, Laboratoire cultures-éducation-sociétés (Laces), Bordeaux, et Alessandrin ARNAUD, docteur en sociologie, centre Emile-Durkheim, Bordeaux, codirecteurs des Cahiers de la lutte contre les discriminations**

La présence et la visibilité des filles et des femmes, dans l'espace public, ne vont pas de soi. Prenant appui sur une perspective féministe (1), la question de la place des femmes dans la ville est, depuis peu, devenue une problématique centrale dans les études de genre comme dans les études urbaines (2). Toutefois, ces enquêtes ont surtout eu pour point d'appui des méthodes qualitatives, observationnelles et, pour celles se dotant d'un dispositif quantitatif (3), la notion de « femme » tendait à subsumer d'autres caractéristiques parfois tout aussi décisives, comme l'orientation sexuelle ou l'origine ethnique.

Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) relève, dans son dernier avis en date d'avril 2015, que 100 % des femmes ont été victimes de harcèlement sexiste (4). Ce « *terrorisme sexuel* » (5) engendre un fort sentiment d'insécurité pour les femmes et les filles. Selon Amnesty International (2007), 50 000 à 90 000 femmes sont violées en France chaque année. Pourtant, seulement 2 % des femmes victimes d'un ensemble d'agressions (incluant le viol, la tentative de viol, les attouchements et l'exhibitionnisme) les dénoncent (6).

Nous proposons ici une réflexion sur les effets des violences de genre sur les inégalités entre les femmes et les hommes sur les bases d'une enquête récente menée en commun avec Laëticia César-Franquet (7), sur les déplacements des femmes dans la ville de Bordeaux. Cette enquête, qui emprunte une méthode mixte d'investigation sur un très large panel de répondantes et d'observations, est constituée de questionnaires, à quoi viennent s'ajouter « focus groupes », marches exploratoires et observations ethnographiques dans les transports et espaces publics de la ville étudiée.

### Des données qui s'entrecroisent

Qu'ont vécu les femmes ayant répondu à notre enquête ? Stipulons que d'un point de vue méthodologique, nous ne les avons pas interrogées en mettant en avant les termes de « discriminations » ou d'agressions : les réponses portent sur les habitudes de déplacements, afin de saisir des témoignages variés.

Les faits soulignent quatre aspects qui s'entrecroisent. Le premier relève de la banalisation des événements sexistes, qu'il s'agisse de propos, de regards, ou même d'agressions. La fréquence des propos et des gestes injurieux en est la preuve : plus de 50 % des victimes en ont été la cible entre deux et cinq fois dans l'année écoulée (2015). Plus de 30 % l'ont été plus de cinq fois, durant la même période. Le second phénomène concerne le relativisme qui en découle : le sexisme façonne l'expérience urbaine au titre d'autres insécurités. Toutefois, le sexisme n'est pas un aspect propre de la ville : comme il constitue un continuum avec les autres espaces privés ou professionnels, il augmente la pesanteur des normes qui agissent à l'encontre des femmes. Un troisième aspect met en lumière les lieux et les heures du sexisme : la nuit, les espaces où les hommes stagnent, les nœuds d'échanges urbains, les espaces festifs sont fréquemment pointés du doigt. Enfin, la question des conséquences sur les victimes indique des séquelles plus ou moins fortes qui découlent des actes et propos sexistes.

Les faits (en 2015)	Nb. Cit.
Des regards insistants, une présence envahissante, des sifflements ou bruitages divers	25,6 % (1 143)
Des commentaires non désirés sur l'apparence	19,6 % (880)
Des contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, dans les cheveux...)	18,9 % (849)
Je n'ai jamais été confrontée à ce type de situation	17,9 % (803)

Insultes, menaces, commentaires injurieux	13,4 % (603)
Masturbation, exhibitionnisme et/ou autres facteurs cumulés	4,6 % (207)
Total	100 % (4 485)

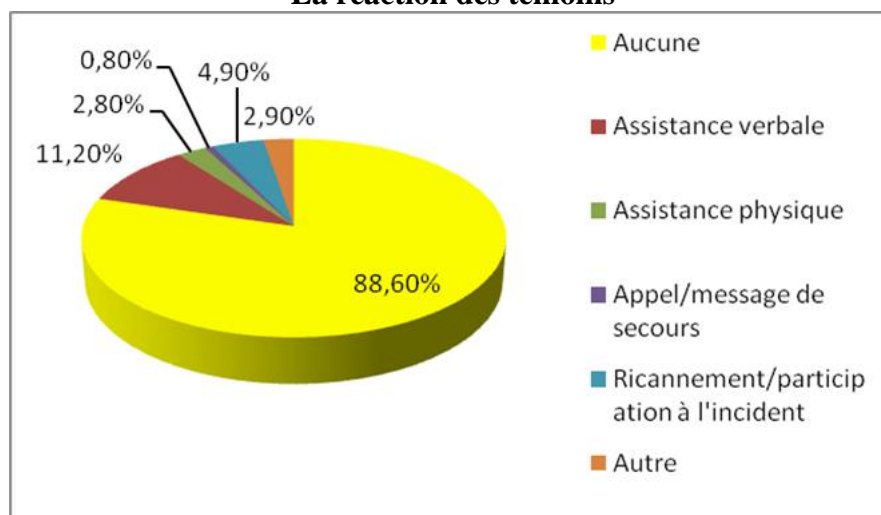
Source : A. Alessandrin, J. Dagorn, L. César-Franquet, 2016.

## Les auteurs et le silence des témoins

Le profil des auteurs reste une interrogation importante. Dans notre enquête, les préjugés relatifs à la couleur de peau ou à l'âge des auteurs se dissipent au bénéfice d'une description plus précise, en fonction des cas. Les auteurs ne sont pas, de manière significative, plus souvent seuls qu'en groupe, leur profil renvoie plutôt à des hommes jeunes, en ce qui concerne les phénomènes de harcèlement verbal, et à des hommes plus âgés, concernant les agressions sexuelles (attouchements).

La notion d'impunité est centrale, pour comprendre ces agissements. La banalisation des faits colore également les actes sexistes d'une importance moindre. Le geste et les mots violentants, pour les auteurs comme parfois pour les victimes, se mêlent au brouhaha de la ville et finissent par perdre en gravité. Pour les quelques auteurs rencontrés, il est toutefois à noter que le challenge qui consiste à draguer, attirer, provoquer une femme reste très présent dans les représentations et les motifs de l'action. La triangulation « victimes-auteurs-témoins » renseigne enfin sur la place des témoins qui, comme le montre le graphique ci-contre, sont mus par un immobilisme fort. La vue d'un acte sexiste ne provoque aucune réaction pour plus de 88 % d'entre eux (du point de vue des victimes), et, quand ils agissent, pour près de 5 % c'est en participant de surcroît au sexisme à travers des ricanements, notamment (8).

**La réaction des témoins**



Source : A. Alessandrin, J. Dagorn, L. César-Franquet, 2016.

## Face au sexisme : des agencements subjectifs

« On ne peut pas dire que je sois vraiment rassurée, mais on ne peut pas dire non plus que je sois tout le temps sur le qui-vive... »

Face à cela, comment se comportent les femmes ? L'enquête tend à prouver qu'elles agencent leurs subjectivités aux phénomènes auxquels elles sont confrontées, et de manière assez variée, parfois contradictoire, souvent combinée. La première stratégie est caractérisée par une forte intériorisation de la domination sexiste. Si les femmes utilisent la ville malgré une forte appréhension de cette dernière, c'est en raison du sexisme ordinaire qu'elles ont incorporé, mais qu'elles désirent malgré tout dépasser. Ce faisant, les femmes intériorisent ce sexisme comme une éventualité toujours déjà présente. Le sexisme fait littéralement la ville des femmes et leurs déplacements. Une seconde hypothèse peut être envisagée pour expliquer ce paradoxe apparent : si les femmes utilisent la ville, c'est à la condition de stratégies nombreuses qui les autorisent à se déplacer quand bien même : mettre les écouteurs sur les oreilles, faire attention à ses vêtements, sortir en groupe, éviter certains quartiers. Elles résistent donc

avec les peurs, les écueils et les empêchements réels ou appréhendés, car leur vie est urbaine. Dans ce contexte, et parce que la vie urbaine ne saurait être qu'angoisses et peurs, les femmes utilisent la ville pour ne pas réduire leurs appréhensions à de la crainte et des amputations totales en termes d'accès aux services, loisirs, en termes de déplacements etc.

### **Expérience urbaine, sexisme et discriminations**

Si l'enquête ci-décrite nous invite à saisir la centralité des notions d'âge, de classe sociale et de genre dans l'appréhension de l'environnement urbain et dans les déplacements qui en découlent, elle souligne surtout les ambivalences qui marquent les subjectivités des femmes et des filles dans leurs rapports à la ville. Ainsi, les femmes déclarent simultanément être à l'aise et anxieuses dans la ville. Cette observation nous invite alors à investiguer du côté des oppressions, des stratégies de résistance et d'évitement, afin de saisir l'ensemble des processus ici à l'œuvre. Des « instants » urbains comme la coupe d'Europe de football ou des « lieux » comme les parc-relais en périphérie des villes nous révèlent des dimensions matérielles et subjectives, des peurs et écueils sexistes dans les déplacements et l'usage de villes par les femmes, mais aussi des résistances individuelles et collectives.

De même, une lecture intersectionnelle, avec une attention particulière portée aux discriminations cumulées (auprès des jeunes filles racisées, des femmes en surpoids ou bien encore auprès des lesbiennes) donne à voir des appréciations urbaines certes faites de loisirs et de services, mais également d'écueils qui s'épaississent aux côtés des corps les plus stigmatisés. Ainsi, si 33 % des femmes de l'enquête trouvent, de façon générale, l'ambiance urbaine « *plutôt bonne* », ce taux grimpe à 55 % chez les femmes cadres et chute en deçà des 20 % chez les femmes racisées, transidentitaires ou en surpoids. La ville produit alors ses propres figures de dégoût (9), non sans lien avec les critères d'exclusion que sont la couleur de peau et l'apparence (relative au genre comme au poids).

### **Quelle place pour les femmes dans la ville ?**

En politique, au travail, dans leurs déplacements, les femmes doivent faire face aux discriminations de sexe et aux inégalités qui les sous-tendent. Les violences de genre sont pléthore (en couple, de rue, sexuelles, sexistes...). Ces dernières sont aussi particulières dans la mesure où elles résultent clairement d'une domination masculine, liée aux formes de violences physiques et psychologiques exercées, qui ne se retrouve pas nécessairement dans les autres champs inégalitaires que traversent les femmes. Toutefois les femmes ne sont pas invisibles dans l'espace public et utilisent des stratégies de résistance pour l'occuper. Parfois elles restent moins présentes, moins longtemps. Souvent elles demeurent moins nombreuses, partout en ville. Décrire la ville par les femmes en en soustrayant les instants de plaisirs, de loisirs, serait une tromperie. Les musées, les restaurants, les lieux festifs sont également peuplés de femmes, même si leur expérience urbaine n'en demeure pas moins marquée par une série d'épreuves spécifiques.

La présence grandissante des femmes dans l'espace public n'a pas conduit à modifier l'imaginaire collectif, leur interdisant implicitement l'appropriation de certains espaces autrefois dévolus aux hommes. En effet, les interactions femmes-hommes peuvent, dans un contexte social marqué par la violence, atteindre la corporéité féminine. Le harcèlement de rue leur rappelle alors que leur présence n'est pas souhaitable et les rend responsables de paroles et gestes non désirés à l'égard de leur corps. Elles se adaptent pour échapper à ces discriminations : autocensure, autodéfense... Des mesures qui renforcent leur illégitimité à se déplacer librement sans troubler un ordre public patriarcal. Dans cette sphère publique, les femmes sont à la fois confrontées à la visibilité de leur corps comme objet de désir, sujet d'agression verbale, sexuelle, d'interpellations sexistes, racistes, homophobes, mais aussi à une violence plus invisible, faite à même leur corps, dans le silence et la banalisation des actes et propos sexistes.

Les violences de genre sont un thème qui, à l'instar de bien d'autres problèmes sociaux, ne saurait exister politiquement sans la participation de forces de pression et sa mise sur agenda médiatique et scientifique. Ne rien faire face aux violences de genre, c'est encourager les injustices de sexe et sociales qui en découlent, mais c'est aussi endommager notre pacte républicain !

- (1) Michèle Perrot, « Le genre de la ville », in *Communications*, vol. 65, n. 1, 1997, p. 149-163 ; Christine Bart, *Le Genre des territoires* (dir.), PUA, 2004.
- (2) Mélanie Gourarier, *Les Ruses de la séduction masculine*, Seuil, 2016 ; Genre et Ville, « Le droit à la flânerie », in *Les Cahiers de la LCD*, vol.1, 2016, p. 34-58.
- (3) Pour le rapport de l'A'Urba, lire [www.aurba.org/Etudes/Themes/Populations-et-modes-de-vie/L-usage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes](http://www.aurba.org/Etudes/Themes/Populations-et-modes-de-vie/L-usage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes). Pour le rapport de la Fnault, lire [www.fnaut.fr/actualite/communiqués-de-presse/441-harcèlement-sexiste-dans-les-transport-les-femmes-ont-droit-a-une-mobilité-sans-entrave](http://www.fnaut.fr/actualite/communiqués-de-presse/441-harcèlement-sexiste-dans-les-transport-les-femmes-ont-droit-a-une-mobilité-sans-entrave).
- (4) Pour le rapport du HCEFH, lire [www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh\\_avis\\_harcèlement\\_transport-20150410.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcèlement_transport-20150410.pdf).
- (5) Elisabeth Arveda Kissling, « Street Harassment: The language of Sexual Terrorism », in *Discourse Society*, vol. 2, n° 4, 1991, p. 451-460.
- (6) Seul un viol sur onze fait l'objet d'une plainte (source Enveff : Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, Schiltz Marie-Ange, Jaspard Maryse, Brown Elizabeth, Firdion Jean-Marie et l'équipe ENVEFF (2001). « Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) : mise en place d'une enquête sur un sujet sensible qui peut mettre en danger les femmes interrogées ». In Droesbeke Jean-Jacques, Lebart Ludovic (eds). *Enquêtes, modèles et applications*. Paris, Dunod.
- (7) Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn, Laëtitia César-Franquet, « Femmes et déplacements », Enquête remise en novembre, Bordeaux Métropole, 2016
- (8) Le total du graphique est supérieur à 100% car certaines personnes ont pu avoir plusieurs réactions simultanément.
- (9) Marielle Toulze, Arnaud Alessandrin, « Assigner l'inqualifiable », in *L'Inqualifiable*, vol. 0, 2016, p. 35-39.

### Autres références bibliographiques

- Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn, Charaï Naïma, « La ville face aux discriminations », in *Les Cahiers de la LCD* vol. 1, 2016.
- Carol Brooks Gardner, *Passing by - Gender and public harassment*, University of California Press, 1995.
- Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics - La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008.
- Thomas Morin, Laurence Jaluzot, Sébastien Picard, « Femmes et hommes face à la violence. Les femmes sont plus souvent victimes d'un proche ou de leur conjoint », Insee Première, n° 1473, 2013.
- Yves Raibaud, *La Ville faite par et pour les hommes*, Belin, 2015.

### **Les Cahiers de la LCD, une revue à découvrir**

*Les Cahiers de la LCD* (lutte contre les discriminations) est une nouvelle revue dans le paysage universitaire français. Au croisement des approches universitaires, institutionnelles et associatives, elle propose trois numéros par an, sur des thématiques transversales, afin d'éviter le caractère segmenté des discriminations.

Le premier numéro porte sur « La Ville face aux discriminations » (dirigé par J. Dagorn, A. Alessandrin et N. Charaï) ; le deuxième sur l'école, les migrations et les discriminations (dirigé par J.-F. Bruneaud et M. Armagnague-Roucher), le troisième sur la laïcité (n° 3, février 2017, dirigé par M. Touzeil-Divina et B. Esteve-Bellebeau).

D'autres thèmes et numéros suivront : le sport en juin 2017 (n° 4, dirigé par P. Liotard), la santé en octobre 2017 (n° 5, dirigé par A. Meidani et M. Toulze), les politiques antidiscriminatoires au travail en février 2018 (n° 6, dirigé par M. Doytcheva).

**Pour découvrir la revue :** [www.lescahiersdelalcd.com](http://www.lescahiersdelalcd.com)

**Pour commander des numéros :** [www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=collection&no=1271](http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=collection&no=1271)

**J. D. et A. A.**